

CAP Session juin 2023

À la session 2023, le pourcentage d'admis avec 85,1% augmente légèrement par rapport à la session 2022 (+1,8 point).

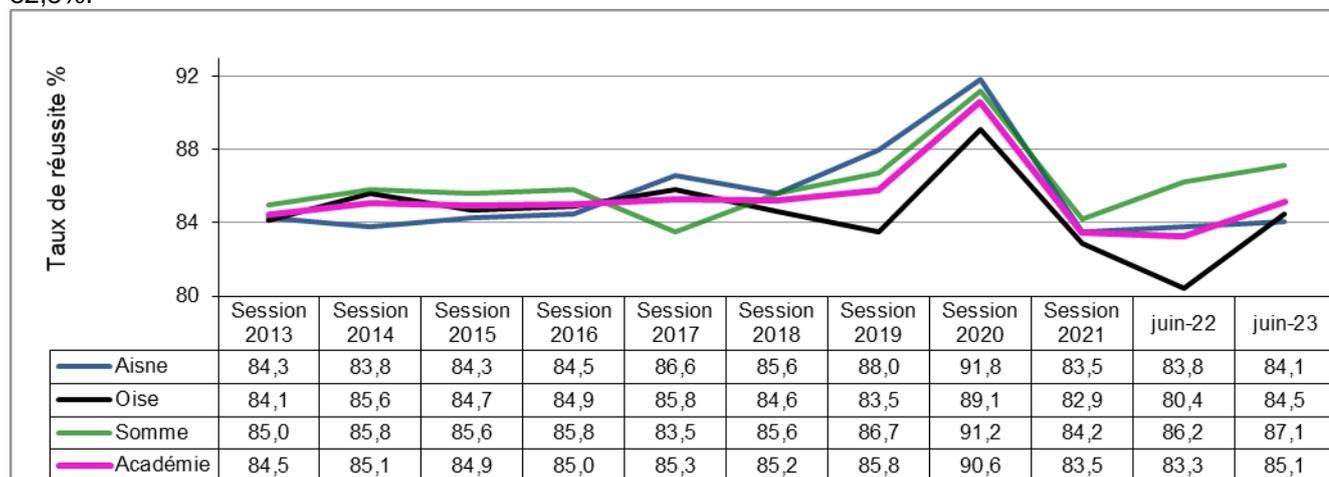
Session 2023		AISNE	OISE	SOMME	ACADEMIE
Production	Présentés	892	991	877	2 760
	Admis	721	816	748	2 285
	%	80,8	82,3	85,3	82,8
Services	Présentés	709	878	613	2 200
	Admis	625	763	550	1 938
	%	88,2	86,9	89,7	88,1
Ensemble	Présentés	1 601	1 869	1 490	4 960
	Admis	1 346	1 579	1 298	4 223
	%	84,1	84,5	87,1	85,1
% Rappel 2022		83,8	80,4	86,2	83,3

Champ : Académie d'Amiens, tout candidats, tout ministères

Source : Systèmes d'information Cyclades

L'augmentation du taux de réussite académique (+1,8 point) concerne les 3 départements de l'académie : +0,3 point (84,1%) pour le département de l'Aisne, +4,1 points (84,5%) pour le département de l'Oise, et +0,9 point (87,1%) pour le département de la Somme. Le taux académique est en augmentation depuis la session dernière, et revient à des taux équivalents à la session 2014. Par rapport à la session 2019 (avant crise sanitaire), le taux est en baisse de 0,7 point.

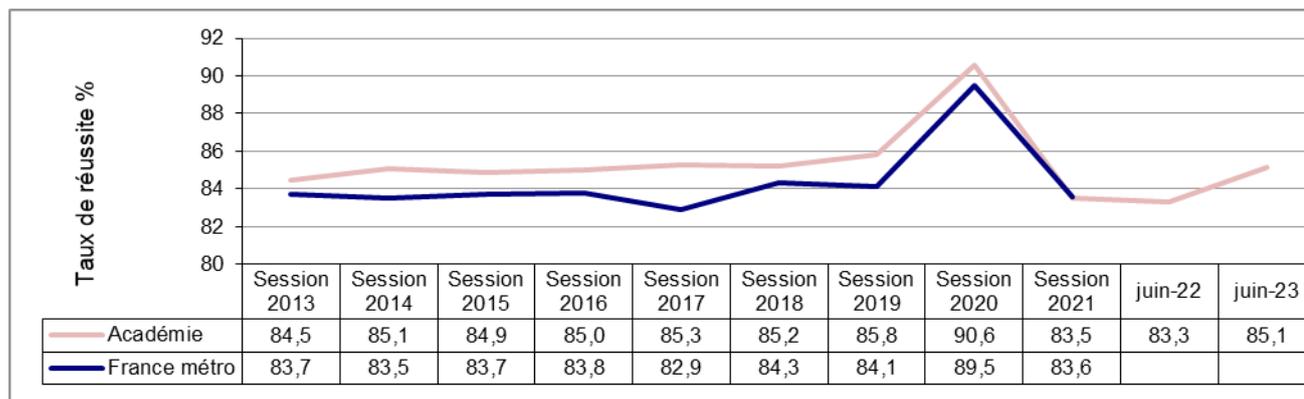
Le taux de réussite dans le secteur des services avec 88,1% est supérieur à celui du secteur de la production 82,8%.



Champ : Académie d'Amiens, tout candidats, tous ministères

Source : Systèmes d'information Cyclades

Depuis la session 2013, les résultats académiques restent supérieurs aux résultats nationaux. À partir de la session 2021, l'écart se resserre : -0,1 point par rapport au national (derniers chiffres connus à ce jour).



Champ : France métropolitaine + DROM, Académie d'Amiens, tout candidats, tous ministères

Source : Systèmes d'information Cyclades